



ARRETE

**Fixant le calendrier prévisionnel 2014 - 2015
des appels à projet relevant de la compétence
du Conseil Général du Haut-Rhin dans le
cadre de la Protection de l'Enfance.**

2014 00320

**LE PRESIDENT DU CONSEIL
GENERAL DU HAUT-RHIN**

- 2 DEC. 2014

VU le code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L313-1, L313-3, D313-2 et R313-4 relatifs à la procédure d'appel à projet et d'autorisation ;

ARRETE

Article 1 :

En application de l'article R 313-4 du code de l'action sociale et des familles, le calendrier pluriannuel prévisionnel 2014 - 2015 des appels à projet relevant de la compétence en protection de l'enfance du Conseil Général du Haut-Rhin est fixé en annexe au présent arrêté.

Article 2 :

Ce calendrier a un caractère indicatif. Il pourra être révisé en cas de modification substantielle. Une telle révision sera rendue publique dans les mêmes conditions que le présent calendrier.


Article 3 :

Les personnes morales gestionnaires des établissements et services des lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois qui suivent sa publication au bulletin d'information officiel du Département du Haut-Rhin.

Article 4:

Cet arrêté sera publié au bulletin d'information officiel du Département du Haut-Rhin et pourra être consulté sur le site internet du Conseil Général : www.cg68.fr

Le Président du Conseil Général
Du Haut-Rhin


Charles BOTTNER

**Annexe à l'arrêté CG n° 2014 00320
Du 2 décembre 2014**

**Calendrier pluriannuel prévisionnel 2014 - 2015
Des appels à projet relevant de la compétence de la Protection de l'Enfance
du Conseil Général du Haut-Rhin**

Création de mesures d'Aides Educatives à Domicile Renforcées	
Capacités à créer	21 mesures
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Mulhouse et Sud du département
Population ciblée	Mineurs de 0 à 18 ans et leur famille
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet le 11 février 2015 Période de dépôt : du 11 février jusqu'au 11 avril 2015

Création d'un Lieu de Vie et d'un Dispositif d'Intervention Educative Modulable	
Capacités à créer	6 places en Lieu de Vie 10 places en Dispositif d'Intervention Educative Modulable
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin sur un seul site
Population ciblée	Mineurs de 0 à 18 ans et leur famille
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet le 11 février 2015 Période de dépôt : du 11 février jusqu'au 11 avril 2015

Création d'un espace dédié aux Rencontres Familiales Médiatisées à besoins spécifiques	
Capacités à créer	Un espace permettant la prise en charge de 40 situations complexes
Année d'ouverture	2015
Territoire d'implantation	Département du Haut-Rhin sur un seul site
Population ciblée	Mineurs de 0 à 18 ans et leur famille
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet le 11 février 2015 Période de dépôt : du 11 février jusqu'au 11 avril 2015